



Problème suite vente vehicule

Par **Sand89**, le **28/04/2015** à **05:23**

Bonjour, j ai achetée un véhicule en novembre 2013 à un particulier le compteur affichait 116 000 km je le revend en mars 2014 avec 120 000 km l acheteur le revend en juin 2014 les nouveaux propriétaires du véhicule font une expertise du véhicule et Renaud les informe quand 2006 le véhicule a eu une remise à zéro du compteur donc en faite la voiture a 75 000km de plus que l affichage. les acheteur demande l annulation de la vente au vendeur chose qu elle fait. Maintenant elle m attaque en justice me réclame le prix de vente du véhicule puis les frais qu elle a eu déçus ,mais moi non plus je n étais pas au courant de la remise à zéro du compteur. Que dois je faire? Combien cela va me coûter? Dois je attaquer la personne qui m a vendu le véhicule,sachant qu elle pourra pas remboursé car en difficulté financiere ?

Par **Visiteur**, le **28/04/2015** à **08:12**

Bonjour,
hé oui ! c'est le principe de la cascade ! Chacun attaque son vendeur ! A vous d'en faire autant ! Sinon... vous assumez !